

**Document sur les scénarios envisagés par
la Commission Tipelimitishun**

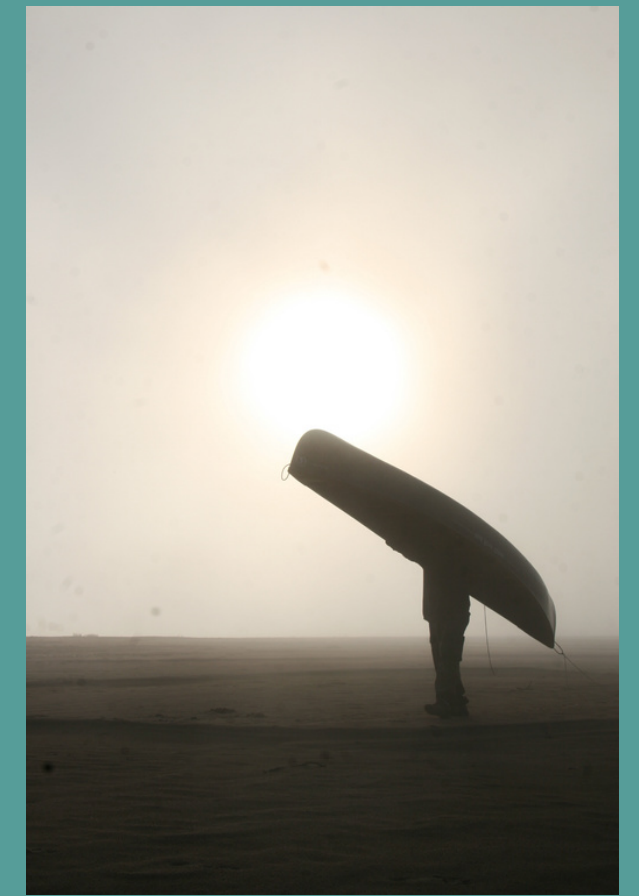
Le mode de gouvernance des Pekuakamiulnuatsh



Juillet 2021

PHASE 4

DÉMARCHE CONSTITUTIONNELLE DES PEKUAKAMIULNUATSH



AVRIL À JUILLET 2021
**SCÉNARIOS
ET ORIENTATIONS**

**J'AVANCE DANS LE PORTAGE!
AIATSH KATAK NITUKUSHIN E KAPATAKAIAN!**

- Projet de Constitution à l'automne 2021
- Référendum en avril 2022

Contexte

Un des buts d'une constitution est de définir le type de gouvernement que l'on souhaite pour veiller à notre organisation et notre cohésion sociale.

On doit se reconnaître dans nos institutions, trouver un équilibre dans notre système politique afin d'avoir une gestion efficace des affaires de la nation.

Contexte

Les structures politiques qui existent aujourd'hui sont principalement fondées sur le partage entre trois formes de pouvoir :

- législatif
- exécutif
- judiciaire

Contexte

Le législatif adopte les lois.

L'exécutif les met en œuvre et il fait fonctionner l'appareil administratif.

Le judiciaire contrôle l'application des lois et sanctionne leur non-respect..

Contexte

Est-ce qu'on doit absolument appliquer entièrement cette séparation des pouvoirs au sein de notre nation?
Pas nécessairement.

On peut trouver d'autres moyens, plus proches de notre culture et de nos réalités, qui favorisent un consensus et l'inclusion et c'est ce sur quoi la Commission a travaillé.

Contexte

On a déjà un système politique en place et même si, à la base, celui-ci ne correspond pas à notre identité et notre culture, il demeure qu'au fil du temps, nous avons su l'adapter et le modeler pour qu'il soit le reflet de notre réalité d'aujourd'hui.

Contexte

La Commission n'a pas perçu lors des trois premières phases de consultation une volonté de la part des Pekuakamiulnuatsh de tout refaire le système en place mais plutôt une volonté de l'améliorer et de le rendre plus inclusif, plus participatif et plus responsable.

Principales conclusions de la phase 2 sur les thèmes Institutions et pouvoirs (Août 2020)

- des mécanismes favorisant la participation citoyenne et une expression populaire;
- des moyens pour favoriser la participation des électeurs en rendant le système plus accessible à l'ensemble des membres;

Principales conclusions de la phase 2 sur les thèmes Institutions et pouvoirs (Août 2020)

- une représentation des membres extérieurs tout en maintenant un noyau fort à Mashteuiatsh;
- une structure politique plus représentative de différents groupes (familles, jeunes, aînés, gardiens de territoire, etc.).

Scénarios envisagés

Il y a trois scénarios que la Commission envisage concernant le mode de gouvernance des Pekuakamiulnuatsh.

Concentration des pouvoirs avec participation accrue des comités consultatifs



Une seule assemblée d'élus, **partageant les fonctions législatives et exécutives** (adopte les lois et les met en oeuvre).

Les membres du gouvernement, y compris le chef, sont **élus au suffrage universel**.

Certains sont élus directement à titre de **présidents des comités consultatifs**.



Représentation de tous les membres au gouvernement avec une majorité d'élus vivant à Mashteuiatsh.

Un **comité constitutionnel indépendant** voit à la surveillance et au contrôle de la légitimité des lois et règlements adoptés par le gouvernement.

Concentration des pouvoirs avec Forum Innu paritaire



Une seule assemblée d'élus, **partageant les fonctions législatives et exécutives** (adopte les lois et les met en oeuvre).

Un élu est désigné par le gouvernement pour **présider le Forum Innu paritaire**.



Les membres du gouvernement, y compris le chef, sont **élus au suffrage universel**.

Chaque **comité consultatif** désigne un homme et une femme pour siéger au Forum Innu paritaire (**part égale d'hommes et de femmes**).



Le **Forum Innu paritaire** représente les intérêts des différents comités consultatifs.

Représentation de tous les membres au gouvernement avec une majorité d'élus vivant à Mashteuiatsh.

Un **comité constitutionnel indépendant** voit à la surveillance et au contrôle de la légitimité des lois et règlements adoptés par le gouvernement.

Partage des pouvoirs



Structure de gouvernance où les **pouvoirs législatifs et exécutifs sont séparés.**

La population vote pour des élus qui siègent à une **assemblée législative** (adopte les lois).

Certains sont élus directement à titre de **présidents des comités consultatifs.**



L'assemblée Innu (législatif) désigne des représentants au **Gouvernement Innu** (exécutif, qui met en oeuvre les lois adoptées).

Le **chef est élu au Gouvernement Innu** au suffrage universel.

Représentation de tous les membres à **l'assemblée Innu** et au **Gouvernement Innu** avec une majorité d'élus vivant à Mashteuiatsh.

Un **comité constitutionnel indépendant** voit à la surveillance et au contrôle de la légitimité des lois et règlements adoptés par le gouvernement.

À votre tour!

Nous souhaitons avoir votre opinion sur les scénarios envisagés par la Commission.

Quel scénario privilégiez-vous?

Scénario 1 Concentration des pouvoirs avec une participation des comités consultatifs

Scénario 2 Concentration des pouvoirs avec un forum ilnu paritaire

Scénario 3 Partage des pouvoirs

Pour répondre ou commenter le sujet

Allez sur notre site Web à l'adresse **www.tipelimitishun.com** dans le menu Je participe / Questionnaire en ligne

Rencontres en personne et Zoom

- Mercredi 14 juillet 18 h 30 en français avec traduction au besoin (événement Zoom en ligne)
- Lundi 19 juillet 13 h en nehlueun et 18 h 30 en français, en personne à la salle communautaire de Mashteuiatsh
- Lundi 26 juillet 18 h 30 en français avec traduction au besoin (événement Zoom en ligne).

**Tous les détails sur notre site
Web et notre page Facebook**

Tshinishkumitinan!

Merci!

